



Abonnement sosh résilié par un opérateur tiers sans mon consentement

Par **radiolino56**, le **26/12/2016** à **22:50**

Bonjour, à ma grande surprise mon abonnement sosh internet fixe tv a été résilié Ce soir sans mon consentement. Il y a quelques jours je suis juste allé comparer des offres sur free et degrouptest mais sans m abonner à quoi que ce soit. Quels sont les recours possibles car se faire couper son abonnement sans rien avoir demandé, c est très gros!!

Merci

Par **Visiteur**, le **26/12/2016** à **23:28**

Bsr,
Bizarre oui, vous avez donc indiqué votre contrat actuel, votre numéro de ligne?
Vous n'avez reçu aucun contrat par courrier ou mail ?

1ère chose, appeler le service client sosh pour savoir quel est l'opérateur concerné si vous l'ignorez et demander s'il est possible de réouvrir votre ligne.

Par **radiolino56**, le **27/12/2016** à **09:16**

Voilà, sosh vient de me dire que c est SFR qui avait résilié mon abonnement. Je suis juste allé faire un test d éligibilité pour voir les offres avec mon numéro de fixe mais ce n'est pas

allé plus loin. Du coup, je ne récupérerai pas ma ligne avant 10 jours vu qu'elle a été écrasée. Pendant les vacances en plus..et comme nous venons d'emménager, nous n'avons pas encore d'antenne. Génial quoi! J'ai réussi à avoir 20 Go avec Sosh mais on est 3 à utiliser le net donc en dix jours, cela va partir vite. Que puis-je faire par rapport aux méthodes abusives de SFR?

Par **morobar**, le **27/12/2016** à **09:30**

Pas grand chose, je pense.
Sauf à démonter une grande pugnacité.
Tous les opérateurs pratiquent la même méthode, la simulation débouche sur une concrétisation avec un seul clic final.
Une erreur, un clic trop rapide et c'est parti.

Par **radiolino56**, le **27/12/2016** à **10:11**

SFR me dit que ce numéro de fixe appartient à quelqu'un d'autre depuis 2009. Du grand n'importe quoi car j'ai ma ligne depuis des années. Bref!! Merci pour votre aide

Par **morobar**, le **27/12/2016** à **10:39**

Sachez une dernière chose: les opérateurs écrasent les lignes sans résilier l'ancien opérateur sauf s'il est ORANGE (FT).
De ce fait vous pensez que votre nouvel opérateur a résilié, mais vous vous retrouvez avec 2 opérateurs pour une seule ligne active.